

Cette plaquette présente un suivi mensuel de l'évolution des accidents routiers mortels dans le département d'Ille-et-Vilaine
Avertissement : les résultats présentés reposent sur un système de collecte rapide, indépendant des bulletins d'analyse des accidents corporels (BAAC) ; ces données sont provisoires et peuvent faire l'objet de modifications.
Sources : Préfecture d'Ille-et-Vilaine - Gendarmerie nationale - Police nationale.

Les chiffres du mois

	Février 2020	Février 2019	Ecart	Évolution 2019 / 2020 (%)
--	--------------	--------------	-------	---------------------------

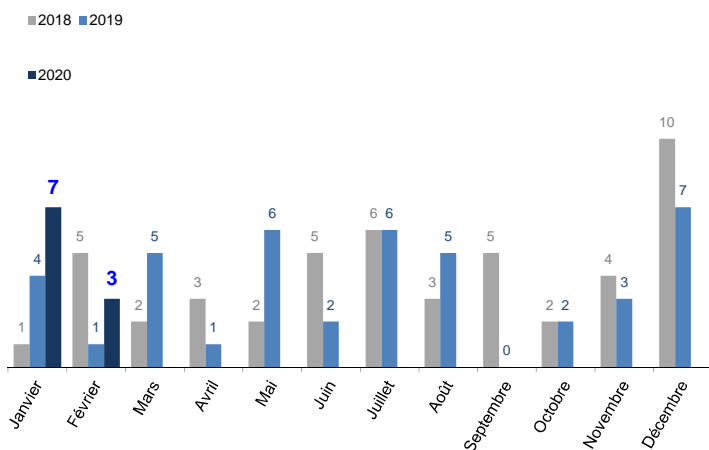
accidents corporels	52	51	1	2.0
tués	3	1	2	200.0
blessés	58	62	-4	-6.5

Cumul de l'année

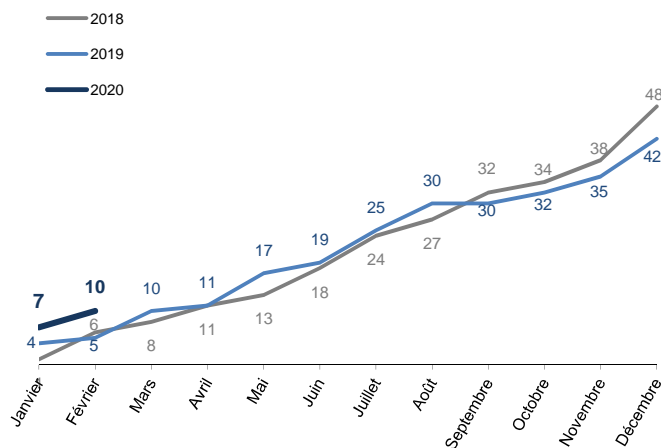
	Cumul Février 2020	Cumul Février 2019	Évolution 2019 / 2020 (%)
--	--------------------	--------------------	---------------------------

accidents corporels	117	123	-4.9
tués	10	5	100.0
blessés	133	151	-11.9

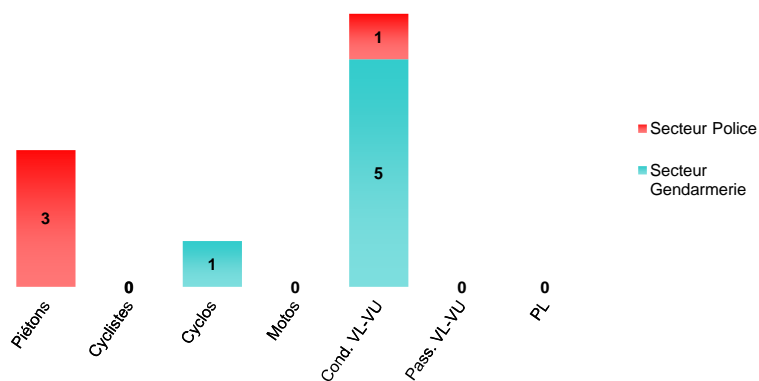
Répartition mensuelle des tués



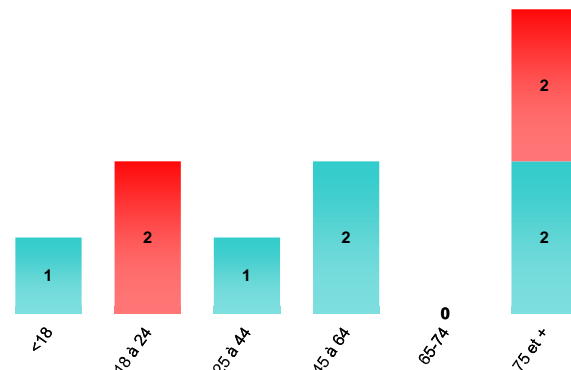
Cumul des tués par mois et par année



Tués selon le mode de déplacement

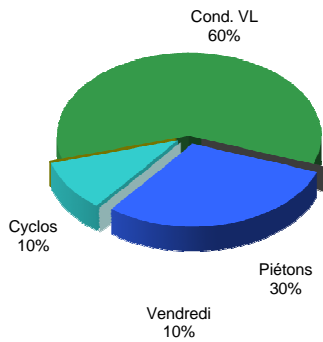


Tués selon l'âge

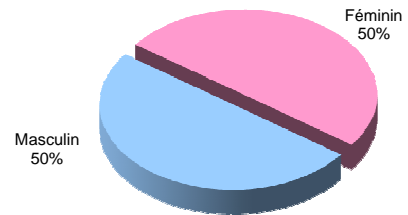


Répartition des tués

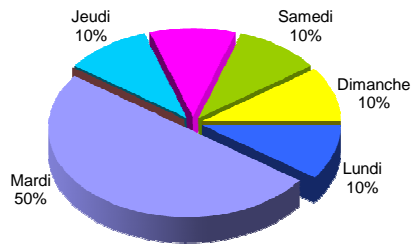
Par catégorie d'usagers



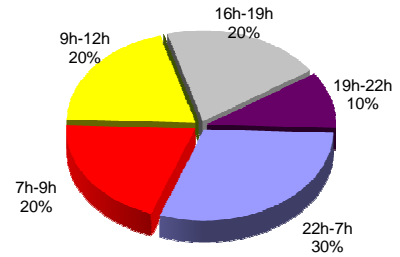
Par sexe



Par jour de la semaine



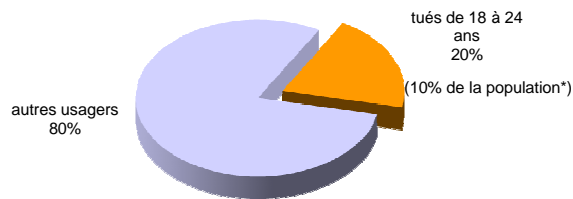
Par tranche horaire



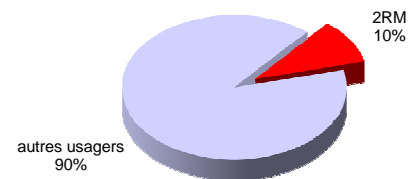
Répartition des tués - usagers vulnérables

* Source INSEE population bretonne au 1er janvier 2016

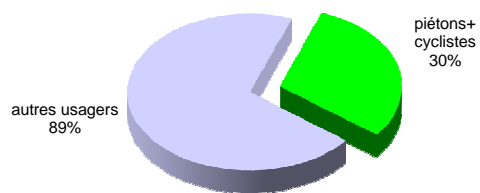
Part des 18-24 ans tués



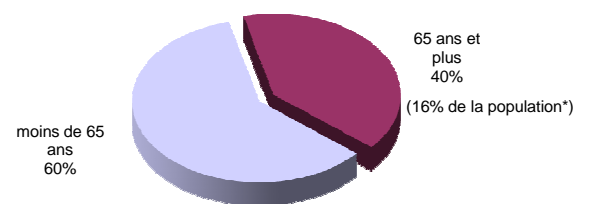
Part des deux roues motorisés tués



Part des piétons et cyclistes tués



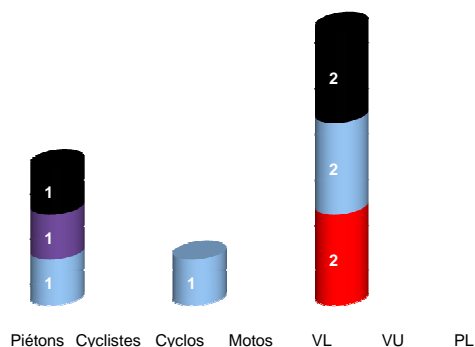
Part des seniors tués



Tués contre - conflits (dans les accidents)

■ Non identifié, autre

■ PL
■ VU
■ VL
■ Motos
■ Cyclos
■ Cyclistes
■ Piétons
■ Seul



Usager(s) décédé(s) dans l'accident

Piétons	Cyclistes	Cyclos	Motos	VL	VU	PL	Contre
				2			Seul
							Piétons
							Cyclistes
							Cyclos
							Motos
1		1		2			VL
1					1		VU
1				2			PL, TC
							Non identifié, autre
3		1		6			10

Département d'Ille-et-Vilaine

Localisation des accidents routiers mortels et nombre de tués

Nombre de tués au 29 Février 2020 : 10 (dans 10 accidents)

Cette plaquette présente le cumul des accidents routiers mortels (tués à trente jours) dans le département d'Ille-et-Vilaine. Ces données sont provisoires et peuvent faire l'objet de modifications.



Données concernant les accidents mortels du 1^{er} janvier au 29 février 2020 localisés sur la carte

n° de l'accident	date	heure	commune	catégorie des tués	âge(s)	sexe(s)	nbre cumulé des tués
1	09/01/2020	00h35	Rennes	1 piéton	21	F	1
2	12/01/2020	21h00	Epiniac	1 conducteur VL	52	F	2
3	14/01/2020	11h15	Noyal-Châtillon-sur-Seiche	1 conducteur VL	91	M	3
4	18/01/2020	05h45	Saint-Grégoire	1 passager cyclo	17	M	4
5	21/01/2020	08h20	Rennes	1 piéton	81	F	5
6	28/01/2020	11h50	Rennes	1 piéton	85	M	6
7	28/01/2020	19h00	Plerguer	1 conducteur VL	81	F	7
8	11/02/2020	06h20	Lécousse	1 conducteur VL	22	M	8
9	17/02/2020	16h10	Bédée	1 conducteur VL	50	M	9
10	28/02/2020	08h50	Saint-Méloir-des-Ondes	1 conducteur VL	39	F	10

La sécurité routière à la une

La sécurité routière au travail :
 Risque routier professionnel : des chiffres-clés pour sensibiliser à la première cause de mortalité au travail.



Un risque professionnel majeur

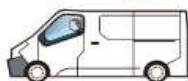
Le risque routier professionnel est un risque professionnel majeur : chaque année, les accidents routiers professionnels (accidents de trajet et de mission confondus) sont la première cause de mortalité au travail. 480 personnes ont ainsi été tuées en 2017, 482 en 2018.

Les données d'indemnisation des deux principaux régimes de Sécurité sociale font apparaître que pour l'année 2017 - pour laquelle la totalité des données est disponible - 53 616 personnes ont été victimes d'un accident de la route, dont 14 040 victimes d'un accident dans le cadre d'un déplacement professionnel (accident de mission). Outre les décès, ces accidents peuvent avoir des conséquences graves pour la santé des salariés. Ils sont aussi facteurs de désorganisation pour les entreprises. Le risque routier professionnel est ainsi identifié comme un des risques prioritaires du troisième plan santé au travail 2016-2020 et comme une priorité de la politique de la sécurité routière pour la période 2018-2022.

Les chiffres-clés

53 616 personnes sont victimes d'un accident de la route lié au travail

14 040 victimes d'un accident de travail, **en mission** (lorsque le salarié est sous l'autorité de l'employeur)



10% des accidents du travail ou de trajet

40% des accidents du travail ou de trajet mortels

39 576 victimes d'un accident de trajet (entre le domicile ou le lieu de déjeuner et le travail)



480* personnes tuées
 dont **346** accidents de trajet
134 accidents de mission

16% des décès suite à un accident du travail sont des accidents de mission

90% des accidents de trajet ont lieu sur la route ! (autres causes : chutes, malaise...)

Parmi les accidents liés au travail, les accidents routiers professionnels ne sont pas les plus fréquents mais ils font partie des accidents les plus graves

* Sources : données 2017 agrégées du régime général (Cnam), de la Mutualité sociale agricole (MSA) et données 2017 de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière

En **Ille-et-Vilaine**, le risque routier professionnel est traité comme un enjeu majeur de sécurité routière défini par le Document Général d'Orientation.

En 2018, 242 personnes ont été victimes d'un accident corporel de la route alors qu'elles se déplaçaient pour le travail (trajet domicile-travail ou mission) et 6 personnes ont perdu la vie dans ces circonstances.